

COMMUNE DE SAINT-ANDRE-GOULE-D'OIE (Vendée)

Séance du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie
Le lundi 15 février 2021 à 20 heures



Affiché le 10 février 2021
Le Maire : J. DALLET

Du fait du contexte sanitaire, les mesures barrières et règles de distanciation s'appliqueront aux membres du Conseil municipal. Le port du masque est obligatoire pour tous. Du fait du couvre-feu, le public n'est pas autorisé (hormis la presse).

Finances – Administration Générale – Personnel

Ouverture de crédits en investissement – budget général
Publication des marchés 2020

Affaires scolaires – Action sociale – Personnes âgées

Restaurant scolaire (CR comité de gestion du 4 février 2021)
Les P'tits Loups (Subvention périscolaire année 2021)

Aménagement – Urbanisme – Environnement

Urbanisme (dossiers déposés depuis le conseil de janvier)
Lotissement la Vallée verte (CR réunion Géo Ouest du 27 janvier 2021 Géo Ouest)
Salle (CR réunion du 3 février 2021 ASCLV)
Local de services (CR réunion planning du 5 février 2021 DGA et artisans /Acte de sous-traitance lot 1)
Eglise (CR réunion du 12 février 2021 Paillou /Dossier de consultation des entreprises/Autorisations d'urbanisme)

Petite enfance – Action jeunesse – Culture

Communication – Associations – Sports – Loisirs

Voirie et chemins ruraux

Voirie (CR de la réunion du 6 février 2021)
Réseaux EP de la rue de la Madone (CR réunion SICAA du 2 février 2021)

Questions diverses

Compte-rendu des commissions intercommunales
Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation
Calendrier des réunions